

Fondation Optimiste des enfants canadiens
États financiers

30 septembre 2020

Fondation Optimiste des enfants canadiens

Table des matières

30 septembre 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-3
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
État des résultats	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-17

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

JAMES M. ROWEN, CPA, CA
WENDY N. ROSCOE, CPA, CA
LILY YUAN HU, CPA, CGA, US CPA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de la Fondation Optimiste des enfants canadiens

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Optimiste des enfants canadiens (la Fondation) qui comprennent l'état de la situation financière au 30 septembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 septembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons et collecte de fonds, dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de collectes de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 septembre 2020 et 2019, de l'actif à court terme au 30 septembre 2020 et 2019, de l'actif net au 1er octobre 2019 et au 30 septembre pour les années 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 septembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rowen & associés S.E.N.C.R.L.

Montréal (Québec)
Le 3 mars 2021

Rowen & associés S.E.N.C.R.L.


James M. Rowen
James M. Rowen, CPA auditeur, CA



Fondation Optimiste des enfants canadiens
Bilan
au 30 septembre 2020

	2020	2019
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 312 \$	21 169 \$
Intérêts courus à recevoir	2 841	3 122
Dividende accumulé à recevoir	3 246	3 062
Taxes de vente à recevoir	10 206	4 651
Dépenses prépayées — marques de reconnaissance	-	16 942
Montant dû — Optimist International	-	6 650
	71 605	55 596
Actifs à long terme		
Placements de portefeuille (note 4)	1 945 541	2 034 442
Charges reportées — bourses d'études (note 6)	308 440	290 495
	2 253 981	2 324 937
Immobilisation incorporelle		
Frais de constitution (note 2)	18 708	18 708
	2 344 294 \$	2 399 241 \$
PASSIF		
Passifs à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	31 098 \$	81 814 \$
Dû à Optimist International	4 268	-
	35 366	81 814
Passifs à long terme		
Apports reportés (note 5)	172 197	131 187
Bourses d'études à payer (notes 2 et 6)	324 489	306 247
	496 686	437 434
	532 052	519 248
ACTIF NET		
Actifs nets grevés d'affectations externes		
- Reçus à titre de dotations – bourses d'études (note 7)	984 213	1 003 466
- Reçus à titre de dotations – CLCI (note 7)	308 258	315 150
Non affectés	519 771	561 377
	1 812 242	1 879 993
	2 344 294 \$	2 399 241 \$

APPROUVÉ POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:


 Rod McKendrick (May 13, 2021 09:31 MDT)

Administrateur


 Jean-Claude St-Onge (May 6, 2021 17:10 EDT)

Administrateur

Voir les notes complémentaires

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État des résultats
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2020

	2020	2019
Produits		
Apports de particuliers	428 499 \$	412 398 \$
Revenu de placement (note 3)	(24 301)	148 555
Frais administratifs	10 914	8 505
Autre revenu	-	(429)
	415 112	569 029
Subventions et programmes		
Bourses d'études — art oratoire	29 500	45 000
Bourses d'études — essai littéraire	22 500	25 000
Bourses d'études — CCSM	5 000	1 000
Coûts des programmes	65 158	64 218
Subvention – cancer infantile (note 5)	-	4 000
Subvention – cancer infantile Semer le réconfort(note 7)	13 000	24 575
Programme en impartition (note 5)	209 439	169 875
	344 597	333 668
Excédent des produits par rapport aux subventions et programmes	70 515	235 361
Charges		
Bénévoles et donateurs		
Marques de reconnaissance aux donateurs	29 147	41 922
Activités des bénévoles	21 870	35 452
Programmes spéciaux	-	829
	51 017	78 203
Collectes de fonds et relations publiques		
Collectes de fonds	27 670	21 226
Congrès international	1 037	20 568
	28 707	41 794
Personnel et administration		
Dépenses administratives	55 967	84 229
	135 691	204 226
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(65 176) \$	31 135 \$

Voir les notes complémentaires

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État de l'évolution de l'actif net
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2020

Exercice 2020	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (Bourses d'études)	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (CLCI)	Non affectés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 003 466 \$	315 150 \$	561 377 \$	1 879 993 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(19 253)	(6 892)	(39 031)	(65 176)
Virements entre fonds	-	2 575	(2 575)	-
Virement à l'apport reporté (note 5)	-	(2 575)	-	(2 575)
Solde à la clôture de l'exercice	984 213 \$	308 258 \$	519 771 \$	1 812 242 \$

Exercice 2019	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (Bourses d'études)	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (CLCI)	Non affectés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	996 690 \$	339 090 \$	548 078 \$	1 883 858 \$
Excédent des produits sur les charges	46 776	11 060	(26 701)	31 135
Virements entre fonds	(40 000)	-	40 000	-
Virement à l'apport reporté (note 5)	-	(35 000)	-	(35 000)
Solde à la clôture de l'exercice	1 003 466 \$	315 150 \$	561 377 \$	1 879 993 \$

Voir les notes complémentaires

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits (insuffisance) sur les charges	(65 176) \$	31 135 \$
Ajustements pour :		
Gain sur la vente de placements de portefeuille (note 3)	(8 992)	(106 473)
Perte non réalisée sur les placements de portefeuille (note 3)	86 445	11 325
Virement du fonds de dotation du CLCI à l'apport reporté (note 5)	(2 575)	(35 000)
	9 702	(99 013)
Variations du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des intérêts courus à recevoir	281	(807)
Augmentation du dividende à recevoir	(184)	(323)
Diminution (augmentation) des taxes de vente à recevoir	(5 555)	759
Diminution des autres créances	-	5 574
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et charges à payer	(50 716)	40 306
Augmentation (diminution) du montant dû à Optimist International	10 918	(20 727)
Diminution (augmentation) des dépenses prépayées - marques de reconnaissance	16 942	(15 142)
Augmentation (diminution) des contributions reportées	41 010	(28 548)
Diminution (augmentation) des charges reportées - bourses d'études	(17 945)	14 879
Augmentation (diminution) des bourses d'études à payer	18 242	(14 217)
	12 993	(18 246)
Flux de trésorerie provenant (affectés) aux activités de fonctionnement	22 695	(117 259)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	(505 324)	(777 088)
Produits sur l'aliénation de placements	516 772	861 746
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	11 448	84 658
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	34 143	(32 601)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	21 169	53 770
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	55 312 \$	21 169 \$

Voir les notes complémentaires

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2020

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, sollicite, reçoit et gère des fonds pour financer des programmes et des activités destinés à la jeunesse canadienne. Ces fonds sont constitués d'argent et de biens immobiliers et personnels reçus par dons, legs, achats ou autres. Ils sont détenus en fiducie ou autrement et sont gérés strictement suivant les objectifs susmentionnés. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a obtenu son certificat de continuation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 29 octobre 2013.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf lorsque la direction décide de les comptabiliser à leur juste valeur. La Fondation a choisi de comptabiliser ses placements de portefeuille à leur juste valeur, qui est calculée en fonction des cours du marché à la fin de l'exercice.

Les gains ou les pertes non réalisés sur les placements de portefeuille, correspondant à l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur, sont présentés dans les produits à l'état des résultats.

La Fondation ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives ou de couverture.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les dépenses administratives. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont évalués pour dépréciation sur une base annuelle à la fin de l'exercice s'il existe des indicateurs de dépréciation. Si il est un indicateur de perte de valeur, la direction détermine s'il ya un changement défavorable important dans le montant prévu et du calendrier des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si il ya un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite à la plus haute de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier ou le montant que la Société s'attend à réaliser en exerçant son droit à aucune garantie. Si les événements et les circonstances inverse dans une période future, une perte de valeur sera reprise dans la mesure de l'amélioration, ne dépassant pas la valeur comptable initiale.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts en banque, les découverts bancaires ainsi que les dépôts avec la maison de courtage de valeurs ayant une échéance de moins de trois mois au moment de l'achat.

Frais de constitution

Les frais de constitution, incluant les montants se rapportant à la charte, au changement de dénomination sociale de la Fondation, aux règlements intérieurs, etc., ont été inscrits au poste frais de constitution. Ces frais ne sont pas assujettis à un amortissement, mais doivent néanmoins être dépréciés lorsque la valeur est réduite de façon permanente.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placement, y compris les montants se rapportant aux dotations, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût d'acquisition de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Services obtenus à titre gracieux

Pour de nombreuses activités, la Fondation bénéficie grandement de services offerts gracieusement, sous la forme de bénévolat. Étant donné la difficulté d'en déterminer leur juste valeur, les services obtenus à titre gracieux ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

Bourses d'études

Les apports affectés aux bourses d'études sont portés au poste Bourses d'études à payer lorsqu'ils sont reçus. Les charges relatives aux bourses d'études sont constatées lorsque les bourses sont payées, la différence entre le montant accordé et le montant payé étant comptabilisée au poste Charges reportées – bourses d'études du bilan.

Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2020

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liées aux éléments d'actif et de passif non monétaires, qui sont convertis au cours de change d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans l'état des résultats de l'exercice.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. La direction de la Fondation a recours aux estimations pour comptabiliser l'amortissement, les dépenses administratives et les bourses d'études à payer. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Placements

La juste valeur des actions et des obligations correspond à la valeur de marché selon le cours de clôture.

Bourses d'études à payer

La juste valeur des bourses d'études à payer est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la Fondation pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions similaires.

3. REVENU DE PLACEMENT

	2020	2019
Intérêt	10 182 \$	9 604 \$
Dividendes	42 970	43 803
Gain sur la vente de placements de portefeuille	8 992	106 473
Perte non réalisé sur les placements de portefeuille	(86 445)	(11 325)
	(24 301) \$	148 555 \$

Le revenu tiré des placements détenus à titre de dotations inclus ci-dessus est de 26 145 \$, (57 835 \$ en 2019).

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2020

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2020		2019	
	Coût	Valeur de réalisation	Coût	Valeur de réalisation
Titres à revenu fixe				
- canadiens	377 753 \$	386 891 \$	481 973 \$	487 208 \$
- américaines	39 681	40 550	-	-
	417 434	427 441	481 973	487 208
Actions ordinaires				
- canadiennes	362 236	413 641	426 923	554 366
- américaines	338 315	477 474	323 440	493 457
	700 551	891 115	750 363	1 047 823
Fonds en gestion commune				
- canadiennes	583 567	618 199	391 150	408 613
- américaines	9 559	8 786	90 081	90 798
	593 126	626 985	481 231	499 411
	1 711 111 \$	1 945 541 \$	1 713 567 \$	2 034 442 \$

La Fondation détermine la juste valeur de ses placements de portefeuille en se basant sur les prix offerts sur le marché actif. Le gain non réalisé sur les placements de portefeuille constaté dans l'exercice est calculé comme suit:

	2020	2019	2018
Juste valeur des placements	1 945 541 \$	2 034 442 \$	2 023 952 \$
Coût des placements	1 711 111	1 713 567	1 691 752
Gain non réalisé sur les placements de portefeuille à la clôture de l'exercice	234 430 \$	320 875 \$	332 200 \$
Variation du gain (perte) non réalisé sur les placements de portefeuille (note 3)	(86 445) \$	(11 325) \$	

Les obligations de sociétés et de gouvernements portent intérêt à des taux variant de 1,25 % à 3,50 % (1,25 % à 3,50 % en 2019) et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2024.

Les placements sont administrés par RBC Dominion valeurs mobilières Inc., conformément aux ententes approuvées par les administrateurs de la Fondation.

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont des fonds non dépensés affectés au fonds d'administration générale et réservés au financement d'aide en cas de catastrophe, de la lutte contre le cancer infantile, des programmes de club et du projet sur le cancer infantile Semer le réconfort (note 7). Ces apports sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit:

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2020

5. APPORTS REPORTÉS (suite)

2020	Cancer infantile	Programmes de club	Cancer infantile Semer le réconfort	30 septembre 2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	13 178 \$	107 584 \$	10 425	131 187 \$
Apports reçus	8 230	274 472	-	282 702
Virement du fonds de dotation	-	-	2 575	2 575
Montants constatés à titre de produits en cours d'exercice	-	(209 439)	(13 000)	(222 439)
Dépenses administratives	-	(10 914)	-	(10 914)
Dépenses prépayées	-	10 011	-	10 011
Ajustement	-	(20 925)	-	(20 925)
Solde à la clôture de l'exercice	21 408 \$	150 789 \$	-	172 197 \$

2019	Cancer infantile	Programmes de club	Cancer infantile Semer le réconfort	30 septembre 2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 105 \$	157 630 \$	- \$	159 735 \$
Apports reçus	15 073	138 345	-	153 418
Virement du fonds de dotation	-	-	35 000	35 000
Montants constatés à titre de produits en cours d'exercice	(4 000)	(169 875)	(24 575)	(198 450)
Dépenses administratives	-	(8 505)	-	(8 505)
Ajustements	-	(10 011)	-	(10 011)
Solde à la clôture de l'exercice	13 178 \$	107 584 \$	10 425 \$	131 187 \$

6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER

Les bourses d'études sont décernées dans le but d'aider les lauréats à payer leurs études supérieures. Ces bourses d'études sont payables à l'établissement d'enseignement dans lequel le lauréat est inscrit, dans les 12 ans suivant la date d'octroi de ladite bourse. Les montants à payer sont escomptés à un taux de 3,0 % (3,0 % en 2019) (taux d'intérêt préférentiel moyen) par année sur une période pouvant aller jusqu'à huit ans.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2020

6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER (suite)

	2020		2019	
	Coût non amorti	Coût amorti	Coût non amorti	Coût amorti
Bourses d'études à payer - Optimist				
- Optimist International (OI)				
Art oratoire	233 000 \$	200 297 \$	217 500 \$	186 560 \$
Essai littéraire	60 000	50 360	57 500	46 079
CCSM	51 500	46 507	59 500	52 148
	344 500	297 164	334 500	284 787
- Autre				
Art oratoire régional	32 607	27 325	25 993	21 460
Championnat mondial	-	-	-	-
	32 607	27 325	25 993	21 460
	377 107 \$	324 489 \$	360 493 \$	306 247 \$

Le montant applicable à l'exercice suivant n'est pas déterminable.

le rapprochement avec les Charges reportées - bourse d'études

	2020	2019
Bourses d'études à payer	324 489 \$	306 247 \$
Remboursé par Optimist International		
2017	(9 399)	(9 102)
2019	(6 650)	(6 650)
	308 440 \$	290 495 \$

7. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS

Les actifs nets reçus à titre de dotations sont grevés d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées de façon permanente. Les revenus de placements tirés de ces fonds sont alloués en vertu d'affectations externes au financement de programmes pour la lutte contre le cancer infantile, de bourses d'études et de programmes destinés à la jeunesse.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2020

7. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS (suite)

Fonds de dotation — bourses d'études

En 2011, la Fondation a reçu un don de 1 million de dollars pour son fonds de dotation, dont l'utilisation est limitée à des buts spécifiques pour une période minimale de 10 ans. Le revenu annuel sera tout d'abord employé pour offrir dix bourses d'études de 1 000 \$ chacune, qui seront octroyées chaque année par le Club Optimiste d'Oakville. Le solde sera viré dans le fonds non affecté de la Fondation et sera versé sous forme de bourses d'études aux gagnants des concours d'art oratoire, d'essai littéraire et de communication pour sourds et malentendants du Centre de l'Ontario, puis du Centre du Québec et, enfin, d'autres districts du Canada. Au besoin, la Fondation peut dépenser le capital du don pour être conforme au quota de dépenses annuelles en vertu des exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu à l'échéance.

En 2010, la Fondation a reçu un don de 25 000\$ pour son fonds de dotation, dont l'utilisation est limitée à des buts spécifiques pour une période minimale de 10 ans. Le revenu annuel sera tout d'abord employé pour offrir deux bourses d'études de 2 500 \$ chacune, qui seront versé sous forme de bourses d'études aux gagnants des concours d'art oratoire du district Alberta, Montana, Saskatchewan et Nord Wyoming. Au besoin, la Fondation peut dépenser le capital du don pour être conforme au quota de dépenses annuelles en vertu des exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Fonds de dotation — Campagne de lutte contre le cancer infantile (CLCI)

En 2012, les administrateurs ont autorisé l'établissement d'un fonds de dotation distinct pour les apports affectés à la Campagne de lutte contre le cancer infantile. En 2020, aucun montant n'a été d'une part été virés du poste Apports reportés (note 5) au fonds grevé d'affectations externes de la Campagne de lutte contre le cancer infantile qui figure à la section actif net du bilan et aucun montant n'a été d'une part été virés au poste Apports reportés (note 5) du fonds grevé d'affectations externes de la Campagne de lutte contre le cancer infantile qui figure à la section Actif net du bilan.

Depuis 2012, tous les apports destinés à la Campagne de lutte contre le cancer infantile sont comptabilisés dans ce fonds de dotation et les montants applicables sont versés dans un compte de placement distinct, désigné à cette fin.

En 2019, la Fondation a approuvé un nouveau programme intitulé - Cancer infantile semer le réconfort, qui s'ajoute au projet actuel de lutte contre le cancer chez les enfants. Pour financer ce nouveau programme, 35 000 \$ ont été retirés du Fonds de dotation pour le cancer infantile. De ce montant, 24 575 \$ ont été distribués sous forme de subventions.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2020

8. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et de placement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Fondation.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Fondation ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et de placements. La Fondation assure le suivi des prévisions budgétaires et de trésorerie afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des placements libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2020, les actifs libellés en dollars américains comprennent la trésorerie et des placements totalisant 395 714 \$ (441 537 \$ au 30 septembre 2019)

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec la Fondation. La valeur comptable de la trésorerie et des placements représente l'exposition maximum de la Fondation au risque de crédit au 30 septembre 2020. Les opérations de caisse sont effectuées auprès de différentes institutions financières réputées, ce qui porte la direction à croire que le risque de perte est limité. La Fondation atténue le risque de crédit par rapport à ses placements en diversifiant la gamme de placements.

9. IMPUTATION DE CHARGES

La Fondation impute habituellement les charges directement au poste concerné, à l'exception des dépenses administratives, qui sont imputées dans les comptes selon les estimations de la direction.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Informations supplémentaires sur les dépenses
30 septembre 2020

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Fondation est une organisation indépendante dotée de son propre conseil d'administration, qui est également ses membres votants. Les membres honoraires peuvent être nommés par le conseil d'administration sans droit de vote.

La Fondation reçoit une grande partie de son financement des différents clubs Optimist locaux au Canada (environ 600) pour les différents programmes parrainés par ces clubs.

11. NATURE DES OPÉRATIONS - OPTIMIST INTERNATIONAL (OI)

Optimist International (OI), une association de clubs de service civique, opère dans divers pays, dont les États-Unis et le Canada. La Fondation reçoit divers services d'OI tels que:

- ressources humaines
- des bureaux et des installations téléphoniques
- l'assistance technique, les services de courrier et de messagerie

conformément au protocole d'accord du 30 mars 2015 entre les parties. La Fondation contribue au financement au Canada de bourses d'études, des concours d'art oratoire, d'essai littéraire et du concours de communication pour sourds et malentendants. Elle contribue également au financement et au développement de certains programmes internationaux.

La Fondation rembourse toutefois OI les salaires du personnel administratif ainsi que les différents services de bureau et de communication mentionnés ci-dessus. Elle ne rembourse pas à OI les services du secrétaire-trésorier de la Fondation.

Les soldes des transactions impayées à la fin de l'exercice figurent dans l'état de la situation financière de la Fondation comme étant dus à/en provenance d'OI.

12. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

L'apparition du virus Covid-19 a été officiellement reconnue à l'échelle mondiale comme une pandémie en 30 janvier 2020. Elle continue d'être une préoccupation majeure pour de nombreux secteurs de l'économie.

Les dommages économiques causés par la propagation de ce virus ont été considérables jusqu'à présent et son impact futur est incertain à l'heure actuelle.

La direction estime que, compte tenu des garanties déjà mises en place et du fait que la politique d'investissement est axée sur la détention à long terme, l'impact sur la valeur de marché ne devrait pas être suffisant pour mettre en cause un sérieux problème financier de la Fondation. La direction n'est actuellement pas en mesure de déterminer l'effet sur le calendrier et la nature de certaines autres activités pour la période suivante.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Informations supplémentaires sur les dépenses
30 septembre 2020

	2020	2019
Marques de reconnaissance aux donateurs		
Récompenses aux donateurs	5 296 \$	9 861 \$
Frais de poste et d'expédition	1 509	5 304
Dépenses administratives	22 342	26 757
	29 147 \$	41 922 \$
Activités des bénévoles		
Bureau du président	4 662 \$	5 385 \$
Conseil d'administration	3 336	13 485
Frais de représentation et de séminaires	2 003	3 390
Dépenses administratives	11 869	13 192
	21 870 \$	35 452 \$
Programmes spéciaux		
Programme de dons planifiés	-	829 \$
Collectes de fonds		
Fournitures de bureau	797 \$	1 547 \$
Impression	1 430	1 368
Informatique et site Web	9 218	6 352
Dépenses administratives	16 225	11 959
	27 670 \$	21 226 \$
Dépenses administratives		
Dépenses administratives générales	13 176 \$	19 711 \$
Frais bancaires	1 411	1 518
Perte de change (gain)	(16 671)	6 088
Honoraires professionnels	30 780	31 815
Frais de gestion de placements	17 701	18 649
Télécommunications	-	266
Autres dépenses administratives	9 570	6 182
	55 967 \$	84 229 \$









CCOF 2020 French Financial Statements

Final Audit Report

2021-05-13

Created:	2021-05-06
By:	Linda Loranger (linda.loranger@ccof-foec.org)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAMBZ-od9qkAMTfFbRZOv3L6vROnUI7NYO

"CCOF 2020 French Financial Statements" History

-  Document created by Linda Loranger (linda.loranger@ccof-foec.org)
2021-05-06 - 9:06:34 PM GMT- IP address: 70.81.9.161
-  Document emailed to Jean-Claude St-Onge (jean-claude.st-onge@ccof-foec.org) for signature
2021-05-06 - 9:08:16 PM GMT
-  Email viewed by Jean-Claude St-Onge (jean-claude.st-onge@ccof-foec.org)
2021-05-06 - 9:10:06 PM GMT- IP address: 184.145.244.19
-  Document e-signed by Jean-Claude St-Onge (jean-claude.st-onge@ccof-foec.org)
Signature Date: 2021-05-06 - 9:10:45 PM GMT - Time Source: server- IP address: 184.145.244.19
-  Document emailed to Rod McKendrick (rod.mckendrick@ccof-foec.org) for signature
2021-05-06 - 9:10:46 PM GMT
-  Email viewed by Rod McKendrick (rod.mckendrick@ccof-foec.org)
2021-05-13 - 3:27:27 PM GMT- IP address: 216.174.134.2
-  Document e-signed by Rod McKendrick (rod.mckendrick@ccof-foec.org)
Signature Date: 2021-05-13 - 3:31:02 PM GMT - Time Source: server- IP address: 216.174.134.2
-  Agreement completed.
2021-05-13 - 3:31:02 PM GMT